

Chlorothalonil éliminé, place aux autres?

PESTICIDES

Si cette substance sera bientôt bannie par la Confédération et non le Grand Conseil, ce dernier a tout de même voté pour purifier quelque peu l'eau potable.

Consommatrices et consommateurs (parfois) soucieux de leur santé, les député(e)s bernois(es) tiennent à ce que l'eau des nappes du canton soit irréprochable. Ou en tout cas dans la limite, comme on sait qu'une quantité non négligeable de substances diverses naviguent dans notre flotte. «Il est temps d'agir pour ce bien précieux», glisse Moussia de Watteville. «Et l'on voit que les mesures prises ne suffisent pas, pas plus que la participation volontaire.»

Déposée par le Vert Kilian Baumann, paysan bio de Suberg fraîchement élu au National, une motion exigeait qu'on interdise le chlorothalonil, substance active mais dangereuse très répandue entrant dans la fabrication

de produits phytosanitaires. Inutile, c'est la Berne fédérale qui va se charger de lui régler son compte.

Agriculture épargnée

Bon, mais trois volets de l'intervention ont par contre été votés et acceptés: l'Ours est ainsi sommé de limiter – et non bannir, nuance utile – le recours aux pesticides dans les aires d'alimentation des captages d'eau potable; d'améliorer l'information donnée à la population sur la pollution des eaux souterraines et potable; et enfin de pousser la Confédération à en faire davantage pour introduire une taxe incitative sur les produits phytosanitaires dans le cadre de la politique agricole 2022+. Seule exigence noyée, le plan de mesures pour assainir les alimentations en eau polluées a été considéré comme inutile en vertu des pratiques de protection déjà en vigueur.

Des pollutions qu'on a soigneusement évité d'imputer à l'agriculture uniquement – ce que l'UDC a justement relevé –, l'ingénieure en denrées alimentaires socialiste Ursula Zybach (Spiez) mentionnant par exemple les antibiotiques, «une véritable bombe à retardement». **DSH**



L'eau, source de vie et l'un des biens les plus précieux. LDD

Réduire la friture sur certaines lignes

5G Adoptée sous forme de postulat grâce au président, une intervention des Verts charge le canton d'uniformiser et rendre transparentes les publications par les communes des constructions ou extensions d'antennes.

PAR DAN STEINER

Problème de connexion avec un quelconque serveur, bug du système informatique?

Non, les écrans qui retranscrivent les votes des députés en verdissant ou rougissant l'endroit dans la salle où siège chacun d'eux ne sont pas en train de connaître d'ennui technique. S'ils sont bloqués, alors qu'ils affichent d'habitude directement le nombre de «oui», de «non» et d'«abstentions» après un compte à rebours, c'est qu'on est en présence d'une égalité parfaite. «Je ne vais sûrement pas faire plaisir à certains en acceptant ce postulat», lance le président du Grand Conseil, Hannes Zaugg-Graf (pvl/Uetendorf), un sourire en coin, alors qu'il tranche en appuyant sur «oui». Le 68e, contre 67 non.

Au propre comme au figuré, le camp des Verts l'emporte. Déposée notamment par l'écologiste Bruno Vanoni (Zollikofen), cette motion, transformée dans une forme moins contraignante selon le vœu du Conseil exécutif, chargera néanmoins ce dernier de réduire la friture qui règne sur la ligne en matière de 5G. Non, il ne lui est pas demandé de pondre à la place du groupe de travail mandaté par la Confédération le rapport attendu avec impartialité sur cette technologie.

Certaines communes dans le flou le plus total

«Mais des exemples montrent que certaines communes publient jusqu'à l'équipement des



Les députés souhaitent prendre de la hauteur en matière de 5G. A-KEY

antennes existantes et donnent la possibilité de faire opposition», explique Bruno Vanoni. «Toutefois, les publications de constructions n'indiquent jamais explicitement si les projets ont un lien ou non avec la 5G.» Selon un sondage mené, certaines communes bernoises ayant une (ou plusieurs) antennes sur leur territoire ne le savent même pas malgré l'inscription de ces installations sur la carte en ligne des stations

émettrices de l'Office fédéral des communications! «Il y a un réel manque de transparence lorsqu'il s'agit d'autoriser la construction de ces antennes», grésille Bruno Vanoni.

Grupées, les demandes des comotionnaires poussent donc l'Ours à examiner ces pratiques inégales pour, éventuellement, les uniformiser dans les communes; de pousser pour que l'information donnée lors des publications

soit claire et nette pour ceux qui souhaiteraient s'y opposer en toute connaissance de cause; et finalement que les différents rapports d'expertises cantonaux soient, de la même manière, à disposition lors d'une publication.

Procédures à digérer

Nul besoin de rappeler ici – le score du vote est là pour en témoigner – que le débat sur le sujet est polarisé. Porte-parole, ici, du PLR, la députée-maire de Nidau, Sandra Hess, a bien tenté de couper le jus au camp du «oui», lui recommandant de ne pas jouer sur la peur de cette technologie. Pour le PBD, Bernhard Riem (Iffwil) était lui convaincu que la procédure actuelle protégeait correctement la population.

Avant le vote final, les vainqueurs du jour avaient rappelé que ce postulat n'avait pas pour but de mettre une fois de plus le doigt sur les éventuels dangers pour la santé et la protection des données de la 5G, mais bien de lutter contre les lacunes procédurales. Message reçu.

Une seconde motion, œuvre de Samuel Kullmann (UDF/Hilterfingen) et vainement transformée elle aussi en postulat, n'a par contre pas eu la même chance que la précédente (45 voix contre 92). Elle demandait que l'«installation de nouvelles antennes de téléphonie mobile ou leur modification soit systématiquement soumise à l'obligation d'obtenir un permis de construire». Tut... tut... tut... tut...

TAVANNES

Le forum culture (ob)tient sa subvention

Ce ne fut qu'une formalité: 125 voix pour quelques francs de sources côté agraires. Mais, avec les octrois de crédits ou autorisations de dépenses, on ne sait jamais, non? «Ces 500 000 fr. annuels pour 2020-2023 permettront de pérenniser sur le long terme ce projet unique et particulièrement innovant, qui permet de promouvoir et faire rayonner la culture dans la région», avait lancé la rapporteuse et députée-maire de Perrefitte, Virginie Heyer, à la tribune. A raison. **DSH**

Bienne-Thoune direct, svp!

RAIL Le canton est chargé d'ouvrir une nouvelle voie.

C'est ce qu'on appelle mettre une motion sur de bons rails avant même de voter. Ce n'est en effet pas tous les jours qu'une intervention est cosignée par 72 parlementaires. C'était pourtant le cas de celle qui a abouti par 134 voix contre deux freineurs et qui demandait au canton qu'il fasse de son mieux pour mettre en place deux trains directs entre Bienne et Thoune. Sur la ligne Zollikofen-Ostermundigen et sans arrêt dans le nœud congestionné que constitue la gare de Berne (photo Keystone du nouveau quai sans fin 49/50, lire aussi Le JdJ d'hier), donc.

«L'avantage, c'est qu'on n'a pas besoin de construire quoi que ce soit», a sifflé, à défaut de persifler, le libéral biennois Peter Moser, porte-parole du wagon de député(e)s. Autre argument de cette nouvelle offre, passer de la route au rail, libérant ainsi quelques places dans les bouchons autoroutiers et du même coup l'atmosphère de quelques tonnes par année de gaz polluants.

Dans l'idée, que le Conseil exécutif est désormais chargé de faire sienne, ces Regio-Express



circuleront dans les deux sens aux heures de pointe durant la semaine. Celle-ci émane en fait de l'IGÖV Bern, communauté d'intérêts pour les transports publics bernois, qui souhaite améliorer l'attractivité de l'offre sur l'axe nord-sud. Une proposition publiée en mai dernier. Ainsi, les motionnaires demandent que l'Ours prenne le train au plus tard avant l'échéance de l'arrêt sur l'offre 2022-2025. Tuuuuuu tuuuuuu. **DSH**

EN BREF

NIDAU-BÜREN

Une rallonge acceptée pour le Safnernbrücke

Non, il n'est pas question ici de modifier l'ouvrage qui enjambe l'Aar. Son remplacement a été effectué et s'est achevé en 2016. Mais alors qu'on construisait le pont, refait à cause de son ancienneté, on a constaté de graves problèmes à cause de la nature du sol. Occasionnant des surcoûts. Et sur le million et demi engendré, il restait 890 000 fr. à régler, ce que le Grand Conseil s'est fait une joie d'accepter, ça coule de source. **DSH**

ÉLECTIONS

Deux régionaux font l'unanimité

Il est rare que les élections soumises aux bons soins des parlementaires créent d'énormes vagues dans le Rathaus. Hier encore, ces derniers ont élu sans coup férir Serge Monnerat au poste de juge francophone non professionnel de tribunal régional, jusqu'au 31 décembre 2022. Après son audition, on a dit du professeur de Malleray à la HE-Arc qu'il «avait été convaincant» et qu'il sera précieux «grâce à sa grande capacité d'analyse et sa flexibilité au niveau de l'emploi du temps». Finalement, l'avocat biennois Marc Wollmann a été reconduit à une présidence. Laquelle? Eh bien celle de la Commission de recours du canton de Berne contre les mesures administratives prononcées en vertu de la loi sur la circulation routière, la bien abrégée CRMLCR. **DSH**